

Patricia Adam

Députée du Finistère

La lettre

Présidente de la Commission
de la défense nationale et des forces armées

Actualité Nationale

Décembre

2014
LETTRE

.18.

La rencontre des maires finistériens

Les parlementaires finistériens invitent chaque année les maires du département à une rencontre lors du Congrès des maires. Nous avons pris l'habitude de nous retrouver à Paris afin de faire de ce rituel un moment d'échanges amical, au-delà des nuances qui nous différencient, et qui parfois peuvent nous opposer.

Cette année, nous avons souhaité les accueillir, non pas dans les salons de l'Assemblée nationale, selon un usage ancien, mais aux Invalides, en présence du général Bertrand Ract-Madoux qui dirige cette institution au profit des pensionnaires et des blessés militaires. Mes invités ont répondu présents en nombre. Qu'il me soit permis de les en remercier chaleureusement. Je les remercie aussi d'avoir montré, par leur présence, leur reconnaissance à l'endroit de nos soldats et de nos anciens. Ils se sont engagés pour défendre notre pays et nos valeurs. En cette année du Centenaire de la Grande guerre, et au moment où la France se mobilise avec force pour faire prévaloir la paix et la sécurité dans le Sahel, en Centrafrique, au Proche et au Moyen-Orient, il me semblait important d'honorer, au nom des élus du Finistère, une institution qui n'oublie pas ses soldats.

Projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte

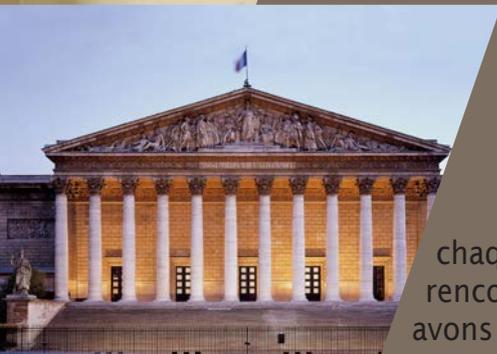
Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte est une opportunité pour l'économie locale car l'allègement des procédures administratives de production d'énergie renouvelable profitera à notre filière énergies marines. Ce texte imprime une vision nouvelle et pragmatique de l'écologie en fixant, au niveau national, les conditions d'une politique énergétique innovante, à travers des objectifs chiffrés.

Le projet de loi prévoit notamment d'imposer qu'une part minimale de la consommation d'énergie des constructions nouvelles soit produite à partir d'une source domestique d'énergie renouvelable. Soucieux d'efficacité, le projet s'appuie aussi sur des mécanismes de pédagogie et d'incitation. La loi obligera ainsi les collectivités publiques à se doter de véhicules électriques et favorisera la multiplication des points de recharge pour les véhicules privés. C'est aussi dans cet esprit d'encouragement que les tarifs sociaux actuels de l'électricité et du gaz seront remplacés par l'instauration d'un chèque énergie versé pour l'acquittement de tout ou partie du montant des dépenses assumées pour l'amélioration de la qualité environnementale du logement.

Enfin, pour tendre vers un objectif « zéro déchet » qui profite autant à l'écosystème qu'au contribuable, il s'agira de renforcer la politique de recyclage afin de diminuer la quantité de déchets incinérés.

2^{ème} CIRCONSCRIPTION DU FINISTÈRE

BREST (Centre, Saint-Marc, Kérichen, Lambézellec, L'Hermitage, La Cavale blanche), BOHARS, GUILERS, GOUESNOU



Actualité Locale

France Énergie Marine

La France dispose de puissants atouts pour réussir sa transition vers moins de dépendance aux énergies fossiles et notre région a vocation à accompagner cette mutation. En mettant au point des technologies capables d'exploiter l'immense potentiel des courants, de la houle ou des vents marins, les chercheurs de la pointe bretonne contribuent à lutter contre le réchauffement de la planète ainsi qu'à donner une meilleure indépendance énergétique à la Bretagne.

Mais surtout, ces technologies renforcent nos perspectives d'innovation et de croissance économique. Organisée à partir de groupes industriels historiquement implantés dans notre région, comme DCNS, mais aussi d'un réseau dense de PME, la filière bretonne « énergie marine renouvelables » va s'étendre à Brest sur une zone portuaire de 36 hectares dédiée à la conception et à la construction d'hydroliennes ou d'éoliennes flottantes. Doté d'une accessibilité immédiate, ce polder sera un gage de compétitivité pour cette filière sur laquelle la Bretagne est un leader européen. Si elle est locale, cette opération n'en résonne pas moins au niveau national et c'est en ce sens que j'ai été reçue au cabinet de Ségolène Royale ce 3 novembre. Le Ministère de l'écologie et du développement durable se montre particulièrement attentif au potentiel que recèle notre région dans le domaine des énergies marines renouvelables, tant en matière d'innovation technologique et de création d'emplois. Je forme le vœu que notre région montre l'exemple, à travers les structures existantes et celles à venir. Chacun sait que notre modèle de développement, fondé sur la production d'énergie carbonnée, n'est pas viable. Je me félicite donc des ambitions que nous partageons en faveur d'un modèle productif vertueux.

Sur Internet

<http://www.patricia-adam.fr>

Permanence en circonscription

43D rue Branda - BP 21041
29210 Brest cedex 1
Tél : 02 98 33 21 80
Fax : 02 98 33 21 83
patricia.adam-deputee@wanadoo.fr

Accueil et coordination à l'Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 Paris cedex 07SP
Tél : 02 98 33 21 80 · Fax : 02 98 33 21 83
padam@assemblee-nationale.fr

Projections

A partir du 9 décembre prochain : discussion en séance publique sur le projet de loi relatif à la réforme de l'asile

Le présent texte modifie la procédure de demande d'asile afin de la rendre plus efficace et plus juste. Le délai d'examen des dossiers par les juridictions constitue une source de précarité pour les demandeurs et représente un coût pour la collectivité. En instituant une procédure accélérée, la loi fait passer ce délai de 16 à 4 mois. Cette réforme permet d'éviter l'encombrement d'un système aujourd'hui saturé ainsi que de lutter contre les détournements dont cette procédure peut faire l'objet.

A partir du 26 novembre : proposition de résolution tendant à modifier le Règlement de l'Assemblée nationale

En interdisant le cumul des mandats, en instituant l'obligation de déclarer son patrimoine ou en donnant plus de transparence à la réserve parlementaire, le quinquennat a entamé un vaste chantier de moralisation de la vie publique. Ce travail se prolonge aujourd'hui par la modernisation de certaines règles de travail au sein de l'Assemblée. Il s'agit de donner un caractère public au déroulé des commissions, d'améliorer le fonctionnement du comité d'évaluation des politiques publiques en nommant des députés plus disponibles, ou bien de mieux cibler le contrôle du gouvernement en sélectionnant quantitativement les questions adressées aux ministres.